

«La religion doit rester privée»

L'Alliance des humanistes, athées et agnostiques (AHA) a rendu vendredi ses conclusions sur le rapport des experts sur les relations entre l'État et les organisations religieuses et philosophiques du pays.

Sans surprise, l'AHA campe sur sa position d'une séparation stricte entre l'État et les organisations religieuses ou apparentées. Le rapport des experts lui donne raison sur quelques points.

De notre journaliste
Audrey Somnard

Pour le représentant de l'AHA, il est clair que l'action de son association qui vise à mettre au cœur

du débat la place de l'Église vis-à-vis de l'État a porté ses fruits, puisqu'un rapport d'experts a été commandé par le ministre des Cultes sur ce sujet. «C'est un état des lieux qui n'avait jamais été fait jusqu'à présent, dans le cadre d'un débat grand public que nous avons suscité et que les politiques ont repris à leur niveau», explique Laurent Schley, président de l'AHA.

Pour ce dernier, le problème majeur réside dans le fait que la laïcité

n'est pas un concept ancré dans la Constitution luxembourgeoise: «Les experts demandent dans leur rapport plus de clarté dans la relation entre l'État et les organisations religieuses, ce qui contredit ce qu'a toujours dit le ministre, qu'en somme le modèle luxembourgeois marchait très bien comme ça...» Pour l'AHA, le besoin de réforme est bien là selon les experts, reste que les pistes évoquées ne vont pas forcément dans le sens

de l'association. L'AHA regrette notamment que le rapport ne mentionne pas les autres modèles en Europe, en se basant sur les points positifs et négatifs.

➤ Cours de religion contre cours d'éthique

C'est l'école et ses cours d'éducation religieuse qui pose un des problèmes majeurs selon l'AHA: «Nous souhaitons que ces cours de morale religieuse soient tout simplement éliminés et qu'ils soient remplacés par des cours de morale tout court. Si les courants religieux veulent organiser des cours, qu'ils le fassent le jeudi après-midi, le samedi matin, bref, que ça se fasse en dehors de l'école.» Pour l'AHA, ce n'est pas la confession des enfants qui est en jeu, mais celle des parents, il est donc important de ne pas mettre en péril l'imagination fertile des enfants en raison de l'appartenance religieuse de leurs parents. L'association estime de plus que les cours de religion ne font que creuser un fossé entre les élèves, selon leur appartenance religieuse. L'organisation propose donc de remplacer les cours de morale religieuse par des cours d'éducation à l'éthique, tout cela ne nécessitant pas de changement dans la Constitution.

Les revendications sont évidemment bien plus profondes. L'élément de base sur lequel se repose l'AHA, c'est que la religion est une affaire avant tout d'ordre privée. Les croyances de chacun doivent être garanties, de même que la liberté de culte, mais, de fait, si la pratique religieuse est d'ordre strictement privé, l'État n'a pas à intervenir, en ce qui concerne notamment le financement. Même dans le cas où les organisations non religieuses pourraient également faire l'objet d'un financement, comme le préco-

nise le rapport des experts, l'AHA rejette toute forme de financement public. Que l'organisation soit religieuse ou non, comme l'est l'AHA, cela reste du domaine du privé et donc l'association oppose un refus catégorique de financement avec les deniers publics.

«L'État n'a rien à faire avec tout ce qui concerne les affaires d'ordre privé. Il devrait abolir toutes les conventions passées avec les organisations religieuses, car il s'agit d'organisations privées qui n'ont rien à voir avec l'État», martèle Laurent Schley qui s'appuie sur un sondage TNS-Ilres révélant que 60% de la population au Luxembourg s'exprime pour une séparation entre l'Église et l'État. Un sondage effectué cette fois au sein de la Chambre des députés a montré que, malgré un blocage idéologique de la part du parti dominant, le CSV, une majorité des députés s'exprime également pour une séparation État-Église. Pour l'AHA, il est difficilement concevable que, par exemple, les homosexuels du Luxembourg contribuent à financer l'Église catholique, alors que cette dernière s'oppose à leur égalité de traitement, notamment en ce qui concerne le mariage.

En conclusion, l'AHA s'est sentie dans l'ensemble soutenue par le rapport des experts: «Nous ne sommes pas isolés. La question de la séparation de l'État et des organisations religieuses est posée, et ceci de façon sérieuse et durable. Nous rejetons une ouverture du financement aux organismes non religieux, ce qui reviendrait à cimenter l'idée du financement des organismes religieux. Nous sommes ouverts aux discussions pour arriver à un compromis, mais qui devra suivre des conditions très strictes concernant le financement des cultes.»



Photo : François Aussems

Taina Bofferding, Laurent Schley et Manuel Huss ont livré les conclusions de l'AHA qui milite pour une séparation stricte de l'Église et de l'État.